Zeitschrift: Geschichte und Informatik = Histoire et informatique

Herausgeber: Verein Geschichte und Informatik

Band: 13-14 (2002-2003)

Vorwort: Préface = Vorwort

Autor: Koller, Christophe / Jucker-Kupper, Patrick

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Préface – Vorwort

Christophe Koller et Patrick Jucker-Kupper

La mémoire collective en danger?

Avec le recul, le développement de l'informatique et de la bureautique sera présenté par les historiens comme un facteur de transformation formidable de la société contemporaine, aussi intense que l'introduction de l'imprimerie ou la révolution industrielle.

Comparativement avec les grandes phases de transformations antérieures, la révolution informatique et bureautique se distingue par la rapidité du processus d'intégration des innovations au sein de larges couches de la population, en un temps record (20 ans) et sur un espace planétaire. La révolution informatique déploie désormais ses effets dans tous les secteurs de la vie économique, sociale, domestique, privée et publique, et pas seulement dans les pays les plus riches. Depuis une vingtaine d'années, les ordinateurs sont devenus des outils de travail incontournables et se placent désormais au centre du progrès technologique et des logiques de rationalisation des entreprises et des administrations avec, comme corollaire, de nouveaux défis à relever.

Des questions se posent de manière de plus en plus insistante: la pérennité de l'information sauvegardée par les nouveaux supports est-elle garantie sur le long terme? Comment les sources électroniques seront-elles conservées et surtout pourront-elles être (ré)utilisées? Quel effet de sélection la conservation aura-t-elle? Comment vérifier l'identité et la fiabilité d'une information numérique? Comment éviter la manipulation de ces sources à des fins mercantiles, politiques ou étatiques? La qualité de la recherche historique sera-t-elle assurée?

Aujourd'hui il ne suffit plus de sauvegarder le support physique de l'information, il faut également assurer la pérennité du système technique afin de garantir l'accès aux sources à long terme. La prise de conscience de l'importance de ces problèmes pour le devenir de la mémoire collective, finalement celle de l'humanité, est malheureusement encore au stade des balbutiements. L'évolution technologique dépasse fréquemment les connaissances du grand public mais aussi des décideurs qui se perdent parfois dans des problèmes de détails. Et les investissements financiers nécessaires pour assurer un archivage de qualité et sécurisé sont énormes, ils

excèdent les capacités des administrations ou des institutions prises isolément, lesquelles sont (ou seront) bien obligées de collaborer dans le cadre d'approches interdisciplinaires afin de trouver des solutions communes et praticables.¹

La réglementation du secteur s'avère également nécessaire afin d'éviter les abus et pour assurer la sauvegarde des documents essentiels.² Dès lors, la collaboration entre les institutions et une standardisation des systèmes et des langages d'accès aux sources deviennent des enjeux de politique nationale et internationale.³

Pour les archivistes, les bibliothécaires et les chercheurs en histoire, les transformations en cours offrent de nouvelles perspectives prometteuses pour le stockage et la recherche automatique des sources. Les potentiels sont multiples, ils s'appliquent d'abord au catalogage et à la sauvegarde des actes de l'administration publique soumis à archivage obligatoire. Il faut reconnaître que les supports sont de plus en plus adaptés et intégrés à la demande. La mise en réseau des catalogues et l'amélioration des conditions de recherche de l'information n'est possible qu'à travers une certaine centralisation et standardisation des données. L'amélioration de l'accessibilité et de la convivialité, grâce à la construction de systèmes de méta données et de «record linkage», doit être soulignée. Les portails des administrations, les bibliothèques virtuelles et les banques de données en ligne de l'OCDE, d'EUROSTAT, de l'OMS, du BIT, de l'OFS, les guichets virtuels (par exemple ch.ch) et les projets des Instituts de recherche (en Suisse, par exemple IDHEAP/Badac/gov.ch, UNIGE/C2d, UNISG/E-Gov) se sont développés grâce à l'essor formidable de l'informatique. La mise à disposition de documents rares ou difficilement accessibles sur Internet (par ex.

¹ Voir: Schärli, Thomas; Eggler, Jean-Jacques: Quillet, René; Reitze, Thomas; Seewer, Eveline; Zeller, Jean-Daniel: *Stratégie globale pour la conservation à long terme des documents électroniques en Suisse (Rapport détaillé)*, Bâle 2002, commandé par la Conférence des directrices et des directeurs des Archives cantonales et des Archives fédérales, ainsi que de la Principauté du Liechtenstein. http://www.staluzern.ch/vsa/ag_aea/strategie/f_strategie.pdf

² La Suisse s'est dotée récemment d'une nouvelle loi à ce propos: *Loi fédérale sur l'archivage (LAr) du 26 juin 1998* http://www.admin.ch/ch/f/rs/152_1/index.html; voir aussi l'ordonnance relative à cette loi: *Ordonnance sur l'archivage (OLAr) du 8 septembre 1999*, www.admin.ch/ch/f/rs/152_11/index.html.

³ Voir l'état des débats par exemple dans le *Bulletin des Archives de France sur l'archivage à long terme des documents électroniques*, juin 2000-janvier 2004 http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/publications/DAFbulelectronique.html. La discussion avait été lancée déjà au début des années 1970 par l'OCDE (série «études d'informatique»). Sur le plan suisse, voir le site des Archives fédérales www.bar.admin.ch ou encore le site de l'Association des archivistes suisses (AAS), commission eArchives https://www.staluzern.ch/vsa/ag_earchiv/home_f.html.

le projet ANNO (journaux autrichiens remontant jusqu'au XVIIIe siècle), la publication d'articles scientifiques (par ex. Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)), d'inventaires pour les sciences sociales (SIDOS), de documents diplomatiques (DODIS) ou encore la numérisation d'archives (exemple de l'Abbaye de St-Maurice en Valais, Suisse) contribuent aussi à populariser le recours à l'informatique.

Or, la révolution informatique et de la bureautique présente aussi de nombreux dangers sachant que (a) les moyens et les compétences techniques font encore largement défaut, (b) que la sensibilité politique aux problèmes est encore très faible, (c) que le marché est presque exclusivement contrôlé par les Etats-Unis (bureautique, domaines et serveur), (d) que les meilleurs moteurs de recherche retrouvent au mieux 20% de l'information disponible sur le web, tandis que le web lui-même héberge une infime partie des sources nécessaires à la recherche historique. De plus, les techniques actuelles ne permettent pas encore d'assurer une sauvegarde sur le long terme (au-delà de 30 ans, parfois même 5 ans, l'information est perdue). La démocratisation de l'utilisation de l'informatique, quant à elle, accélère la production d'actes de toute nature, sans respect de critères minimaux de qualité, ce qui demande encore davantage de rigueur de la part des responsables de l'archivage pour sélectionner les «bonnes» sources à archiver. Bref, il s'agit de pouvoir non seulement sauvegarder l'information essentielle mais aussi d'améliorer les méthodes d'enregistrements.

Au moins trois conditions doivent être remplies pour surmonter ces problèmes: maîtrise de la puissance et du prix des machines, autonomie par rapport aux constructeurs d'ordinateurs et aux éditeurs de logiciels et universalité des codes. Pour assurer cet archivage à long terme (au moins 300 ans), il existe des solutions (p. ex. XML).⁴

Du côté de la recherche, bien des questions restent en suspends. Les sources peuvent-elles se réduire à ce qui est disponibles sur les nouveaux supports? Comment identifier la source et sa valeur, en particulier si les références sont absentes ou incomplètes? Comment assurer le croisement des documents imprimés ou manuscrits et l'information électronique? Pour reprendre une formule de Rolando Minuti, «les auteurs sont (-ils) invités à

⁴ Voir p. ex. Banat-Berger, Françoise: «Enjeux et impacts d'XML pour la bureautique». In: *Bulletin de la Direction des Archives de France sur l'archivage des documents électroniques*, no. 14, janvier 2004, http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/publications/dafbuln%B014.html>.

passer du statut d'écrivains d'histoire à celui d'auteurs de sites d'histoire» $?^5$

Une politique de la mémoire paraît plus que jamais indispensable pour assurer la gestion du patrimoine culturel en Suisse comme ailleurs. Pour ce faire, il faut songer sérieusement à la création d'un centre de compétence au niveau national ou trouver «une nouvelle forme de fédéralisme» renforçant la collaboration et la coordination entre les différents services d'archive. Sinon, le risque de produire un gigantesque «blank» dans l'histoire de la Suisse est bien réel. Si on veut l'éviter, cela nécessite non seulement une prise de conscience de la part des décideurs mais surtout des actions concrètes basées sur une concertation large entre les concepteurs informatiques, les gestionnaires, les chercheurs et les décideurs. Cette opération nécessite également des moyens financiers conséquents.

C'est dans l'idée de promouvoir cette prise de conscience et de relancer la discussion que l'Association «Histoire et informatique» (H&I) a organisé, en collaboration avec les Archives fédérales, la journée «Mémoire électronique: archivage et travail des historiens du futur», qui a eu lieu le 7 novembre 2003 à Berne. Celle-ci a rassemblé une centaine de participants dont une dizaine d'orateurs. Ce volume contient toutes les contributions à cette journée à deux exceptions près. Des informations relatives à ces deux présentations se trouvent sur Internet:

- Exposé de Stéphane Koch (Président de l'Internet Society Geneva) sur les risques de l'informatique et de l'Internet: http://www.intelligentzia.ch/menu/submenu/doc/publications_presse_comm_010403.html
- Exposé de Peter Keller-Marxer sur le projet ARELDA (Archivage de données et d'actes électroniques): http://www.bar.admin.ch/webserver-static/docs/d/arelda_expose_0301_d.pdf

La première partie de l'ouvrage présente les articles orientés sur une réflexion générale portant sur les risques et les potentiels de l'archivage de documents électroniques et les conséquences sur la recherche en histoire (Andreas Kellerhals, Gilbert Coutaz, Hans Liegmann et Thomas Schärli). La deuxième partie présente des projets réalisés ou en cours dans le domaine de l'archivage des données dans diverses institutions publiques (ser-

⁵ Minuti, Rolando: Internet et le métier d'historien. Réflexions sur les incertitudes d'une mutation. Paris 2002, p. 103.

⁶ La formulation est reprise du rapport de stratégie (voir note 2), p. 178

vices d'archives des bibliothèques, radios publiques et hôpitaux) (Rolf Dahler, Jean-Daniel Zeller, Barbara Signori et Hansueli Locher).

Nous tenons encore à remercier Marion Bigger Buchli, Yves Froidevaux et Peter Haber, pour la relecture des textes et les traductions, Gerold Ritter pour la mise en page, ainsi que les Archives fédérales pour leur soutien logistique.

Nous invitons les lecteurs à consulter notre site internet à l'adresse suivante: <www.ahc-ch.ch>. Vous y trouverez une foule d'informations liées à cette thématique, des articles ainsi que le calendrier des activités d'*Histoire et Informatique*.

* * *

Ist das kollektive Gedächtnis in Gefahr?

Die Entwicklung der Informatik der letzten zwanzig Jahre ist zweifellos vergleichbar mit so umwälzenden Errungenschaften wie dem Buchdruck oder der industriellen Revolution. Von diesen unterscheidet sie sich allerdings durch die Geschwindigkeit ihrer Ausbreitung über den ganzen Erdball hinweg und in praktisch alle öffentlichen und privaten Lebensbereiche hinein. Neben all den Annehmlichkeiten, die die Informatik mit sich bringt, sehen wir uns auch neuen Fragestellungen gegenüber, die mit dem explosionsartigen Zuwachs der elektronischen Information immer drängender werden: Wie sieht es mit der Langzeitarchivierung von Information auf kurzlebigen elektronischen Medien aus? Wie kann man sie konservieren und auch in Zukunft zugänglich machen? Wird die Erhaltung selektiv sein und, wenn ja, nach welchen Kriterien? Wie kann die Identität und die Integrität digitaler Information sichergestellt werden? Kann die Manipulation elektronischer Quellen zu wirtschaftlichen oder politischen Zwecken vermieden werden? Bleibt die Qualität der historischen Forschung gewährleistet? Ist das kollektive Gedächtnis insgesamt in Gefahr?

Während Experten Alarm schlagen, fehlt in der breiten Bevölkerung weitgehend das Bewusstsein für die Dringlichkeit dieser Fragen. Auch Entscheidungsträger/innen sind von der Thematik oft überfordert. Gleichzeitig wären riesige Investitionen notwendig, um eine qualitativ befriedigende Archivierung sicherzustellen, Mittel, die eine einzelne Institution kaum aufbringen kann. Die Lösung heisst hier: Zusammenarbeit zwischen den

Interessenträgern, über Instituts-, Kantons- und sogar Landesgrenzen hinweg.

In den neuen Technologien steckt ein vielversprechendes Potenzial für Archivar/innen, Bibliothekar/innen und Geschichtsforschende. Die Verfügbarkeit von Information nimmt zu, zahlreiche Internetportale und Datenbanken laden heute zur Nutzung ein, elektronische Schalter ersparen den Gang zur Verwaltung, schwer zugängliche Dokumente und Raritäten lassen sich im Internet abrufen, wissenschaftliche Artikel und Inventare sind online verfügbar. Diesem neuen Potenzial stehen aber eine Reihe von Gefahren gegenüber, auf Seiten der Anbieter wie der Konsumenten von Information: In den Archiven fehlt es oft an Geld, um technische Einrichtungen und Know-how aufzubauen, die politische Sensibilität den Problemen gegenüber ist noch sehr schwach ausgebildet und der Markt wird fast ausschliesslich von den Vereinigten Staaten aus gesteuert. Die riesige Masse an produzierten Daten verlangt nach einer rigiden Auswahl der zu archivierenden elektronischen Quellen. Die heutigen Technologien stellen noch keine befriedigende Langzeitaufbewahrung sicher. Ein Lösungsansatz ist hier, eine möglichst grosse Unabhängigkeit von Technologien und Herstellern zu erlangen und möglichst breite Standards (z.B. XML) zu verwenden.

Weitere Gefahren lauern auf der Seite der Forschenden: Die besten Suchmaschinen finden nur einen relativ kleinen Teil der im Internet publizierten Informationen, welche wiederum nur einen Bruchteil der Quellen darstellen, die Historiker/innen benötigen. Was heisst es für die Geschichtsschreibung, wenn sie nur noch elektronisch verfügbare Quellen berücksichtigt?

Mehr denn je ist eine «Politik des Gedächtnisses» gefragt, um die Verwaltung des kulturellen Erbes der Schweiz (und der ganzen Welt) sicherzustellen. Dazu müsste ein nationales Kompetenzzentrum geschaffen oder zumindest die verschiedenen Archivdienstleistungen koordiniert und die Zusammenarbeit gefördert werden, wie es das Strategiepapier des Vereins Schweizerischer Archivarinnen und Archivare fordert.

Wenn es keinen grossen weissen Fleck in der Geschichtsschreibung der Schweiz geben soll, muss das Bewusstsein der Entscheidungsträger/innen für die spezifische Problematik elektronischer Archivierung vorangetrieben werden. Entschiedenes Handeln ist gefragt in Abstimmung mit den Verwaltungskräften von Archivgut und den Forschenden. Dazu müssen unter anderem auch genügend finanzielle Mittel gesprochen werden.

Die Idee der Bewusstseinsförderung stand im Zentrum der Tagung «Digitales Gedächtnis – Archivierung und Arbeit der Historiker der Zukunft» am 7. November 2003 in Bern, welche der Verein «Geschichte und Informatik» (G&I) in Zusammenarbeit mit dem Schweizerischen Bundesarchiv organisiert hat. Die Beiträge dieser Tagung sind mit zwei Ausnahmen in der vorliegenden Zeitschrift publiziert. Informationen zu den beiden fehlenden Artikeln finden sich im Internet:

- Referat von Stéphane Koch (Präsident der Internet Society Geneva) über die Risiken von Informatik und Internet: http://www.intelligentzia.ch/menu/submenu/doc/publications_presse_comm_010403.html
- Referat von Peter Keller-Marxer über das Projekt ARELDA (Archivierung elektronischer digitaler Daten und Akten): http://www.bar.admin.ch/webserver-static/docs/d/arelda_expose_0301_d.pdf

Die übrigen Artikel behandeln in einem *ersten Teil* generelle Überlegungen zu Potenzial und Risiken der Archivierung von elektronischen Dokumenten und zu den Konsequenzen für die Geschichtsforschung (Andreas Kellerhals, Gilbert Coutaz, Hans Liegmann und Thomas Schärli). *Im zweiten Teil* werden verschiedene konkrete Projekte öffentlicher Institutionen im Bereich Datenarchivierung (Rolf Dahler, Jean-Daniel Zeller, Barbara Signori und Hansueli Locher) vorgestellt.

Wir danken Marion Bigger Buchli, Peter Haber und Yves Froidevaux für das Redigieren der Texte und für die Übersetzungen, Gerold Ritter für das Layout und dem Schweizerischen Bundesarchiv für die logistische Unterstützung.

Zusammengefasste Übertragung ins Deutsche: Marion Bigger Buchli

Biblio- et sitographie sommaire / Kurzbibliographie und Links

- *Arbido* (Revue officielle mensuelle de l'Association des Archivistes suisses, de l'Association de bibliothèques et bibliothécaires suisses et de l'Association suisse de documentation), Avril 2003.
- ANNO AustriaN Newspapers Online. Historische österreichische Zeitungen und Zeitschriften Online http://anno.onb.ac.at/
- Bailey, C.W., Jr.: Scholarly Electronic Publishing Bibliography [version 29: 16/2/2000], http://info.lib.uh.edu/sepb/sepb.html.
 6.4 Library Issues: Information Integrity and Preservation http://info.lib.uh.edu/sepb/lbinteg.htm
- Bundesgesetz (Schweizer) über die Archivierung (BGA) vom 26. Juni 1998 http://www.admin.ch/ch/d/sr/152_1/index.html
- DOAJ Directory of Open Access Journals (Université de Lund, Suède) http://www.doaj.org/ljbs?Cpid=11, rubrique «History and Archaeology»
- Ecriture de l'histoire et archives / Geschichtsscreibung und Archivswesen, Revue d'histoire suisse / Schweizerische Zeitschrift für Geschichte / Rivista Storica Svizzera, Vol. 53, No 3, 2003.
- Histoire et Internet: Espace sans lieu espace sans temps / Geschichte und Internet: Raumlose Orte Geschichtslose Zeit, Histoire et Informatique / Geschichte und Informatik, Vol. 12, 2001.
- Infostar (Registre suisse d'état civil/Schweizer Zivilstandsregister) français: http://www.ofec.admin.ch/themen/infostar/projekt-infostar-d.htm
- Jochum Uwe, Wagner Gerhard (Hg.): Am Ende das Buch. Semiotische und soziale Aspekte des Internet. Konstanz 1998.
- Loi fédérale (suisse) sur l'archivage (LAr) du 26 juin 1998, http://www.admin.ch/ch/f/rs/152_1/index.html
- Minuti, Rolando: *Internet et le métier d'historien. Réflexions sur les incertitudes d'une mutation.* Paris 2002.
- Minuti, Rolando: «Internet e il mestiere di storico. Riflessioni sulle incertezze di una mutazione», *Cromohs*, 6, 2001, p. 1-75, http://www.cromohs.unifi.it/6_2001/rminuti.html>
- Ordonnance relative à la loi (suisse) sur l'archivage (Ordonnance sur l'archivage (OLAr) du 8 septembre 1999). http://www.admin.ch/ch/f/rs/152_11/index.html
- PricewaterhouseCoopers SA, Association des Archivistes Suisses (AAS): Archivage des documents électroniques dans l'administration publique Perspectives et besoin d'actions 2002–2010. Rapport de synthèse. Berne 2002,
 - http://www.staluzern.ch/vsa/ag_aea/strategie/f_strategie_pwc.pdf,
 - deutsch: deutsch: deutsch: deutsch: deutsch: deutsch:/www.staluzern.ch/vsa/ag_aea/strategie/d_strategie_pwc.pdf
- Schärli, Thomas et al.: *Stratégie globale pour la conservation à long terme des documents électroniques en Suisse. Rapport détaillé.* Bâle 2002, http://www.staluzern.ch/vsa/ag_aea/strategie/f_strategie.pdf
 - deutsch: http://www.staluzern.ch/vsa/ag_aea/strategie/d_strategie.pdf
- Verordnung zum (Schweizer) Bundesgesetz über die Archivierung (VBGA) vom 8. September 1999 http://www.admin.ch/ch/d/sr/152_11/index.html